

EXTRAIT DU RE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU C  
DE LA COMMUNE D

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 051-215102625-20241021-025\_2024-DE



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

Séance du lundi 21 octobre 2024

Département de la Marne

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Nombre de membres :  
En exercice : 11  
Présent : 9  
Qui ont pris part  
à la délibération : 9

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr Pascal JOLY et Mr GAUCHER Jérôme

Secrétaire de séance : Mr HONTOY Michel

Date de la convocation :  
14/10/2024

**N° 25/2024 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE  
DE L'ASSOCIATION GASPA**

Suite à l'organisation de la manifestation du 14 juillet 2024, et aux dépenses occasionnées, il est demandé par l'Association GASPA une subvention exceptionnelle d'un montant de 490€.

Le conseil s'étonne de ne pas avoir de budget prévisionnel laissant apparaître les recettes face aux dépenses. Le dossier est donc considéré comme incomplet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE de ne pas attribuer de subvention exceptionnelle.**

**Rejeté à la majorité (8 voix contre – 1 abstention).**

Le Maire,  
Jean-Pierre JOURNÉ